MarocHebdo

www.maroc-hebdo.com

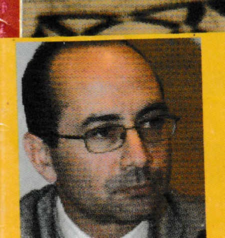
INTERNATIONAL

N° 900 du 24 au 30 septembre 2010

M 01791 - 900 - F: 3,00 €

- Mahjoub Benseddik, l'homme, le syndicaliste, le politique
- Y a-t-il une relève au fondateur de l'UMT ?
- Que retient-on de la longue carrière de Benseddik ?

LE DERNIER ZAÏM



NOUREDDINE BENSOUDA, TRÉSORIER GÉNÉRAL DU ROYAUME

Une gestion rigoureuse des finances publiques s'impose

Maroc 15 DH - France 3 Euro - Espagne, Belgique, Allemagne et Italie 3,90 Euro - Canada 5,95 $ - USA 6,75 $

DISPARITION. Après 55 ans à la tête de l'UMT, la mort de Mahjoub Benseddik sonne la fin d'une époque du syndicalisme marocain.

PAR ABDELLATIF MANSOUR

Mahjoub Benseddik
LE DERNIER ZAÏM

CREDIT PHOTO: MHI



«Nous nous remémorons avec considération la longue marche de militantisme du cher défunt, en tant que pionnier du Mouvement national et syndical pour que le Maroc recouvre sa liberté et sa souveraineté ou en tant que l'un des dirigeants syndicaux les plus en vue durant l'ère de l'Indépendance», extrait du message royal de condoléances et de compassion à la famille Benseddik.

Un leader vous manque et le paysage syndical est dépeuplé. C'est véritablement le sentiment partagé par la classe politique et les syndicalistes de tous bords suite au décès de Mahjoub Benseddik, secrétaire général de l'UMT (Union marocaine du Travail), le vendredi 17 septembre 2010, à l'âge de 88 ans, dans un hôpital parisien. Ils sont venus, ils étaient tous là pour un dernier adieu au patriarche du syndicalisme marocain. Le cimetière Achouhada (martyrs) de Casablanca a rarement vu pareille affluence, en ce dimanche 19 septembre 2010. Les militants syndicalistes de tous les secteurs du salariat et de toutes les régions tenaient à exprimer par leur présence leur tristesse et leur angoisse face à la disparition de leur chef.

C'est que Mahjoub, comme l'appelaient affectueusement ses camarades, a eu un parcours peu commun. Car voilà un cheminot, sorti des rangs, qui montera très jeune au firmament de l'action syndicale et de l'engagement politique. Dans les années quarante et jusqu'à la première moitié de la décennie cinquante, le syndicalisme au Maroc est sous tutelle de la Confédération générale du Travail (CGT, française).

D'ailleurs, dès 1936 un dahir interdit aux travailleurs marocains de se syndiquer; complété, en 1938, par des dispositions pénales en cas d'infraction. Mahjoub crie haut et fort son refus d'obtempérer à ces lois scélérates, tout comme il rejette l'hégémonie de la CGT, qu'il qualifie de «*protectorat syndical*» qui ne fait qu'aggraver «*le protectorat politique*».

Dates clés
20 février 1922 Naissance à Meknès.
1948 Secrétaire du syndicat des Cheminots.
20 mars 1955 Fondateur et secrétaire général de l'UMT.

Syndicalisme libérateur

Ce qui ne l'empêche pas d'adhérer à l'UGSCM (Union générale des Syndicats confédérés du Maroc), sous contrôle de la CGT, en incitant les nationaux à braver l'interdit et à y adhérer. Son appel est entendu, les adhérents marocains dépasseront en nombre leurs homologues français. Son audace lui vaut, néanmoins, d'être tenu à l'œil par les autorités françaises. Très vite, Mahjoub réalise que la militance syndicale sous l'occupation non seulement n'apporte presque rien aux travailleurs marocains, mais qu'elle est sans issue. Il décide alors de faire la jonction entre le syndicalisme revendicatif et le nationalisme libérateur. Il vient de mettre le poinçon sur sa marque de fabrique, son action syndicale aura toujours une dimension politique. À sa manière et jusqu'à la fin de ses jours.

Pour le moment, le souci de Mahjoub Benseddik est de renforcer le Mouvement national par l'affluent majeur et décisif du syndicalisme. Un pari qu'il réussit si bien que sa cote monte au sein du parti de l'Istiqlal. Il paraît, à juste titre, comme l'homme capable de tenir tête à l'administration coloniale, avec ses travailleurs organisés et décidés. Il en fait la démonstration le 8 décembre 1952, à Casablanca, lors de la manifestation de dénonciation de l'assassinat du leader syndicaliste tunisien Farhat Hachad par les Français.

Un affrontement sanglant ■■■



CREDIT PHOTO:MHI

L'enterrement de Mahjoub Benseddik au cimetière Achouhada à Casablanca, le 19 septembre 2010.

■■■ où Mahjoub est blessé, arrêté, jugé et incarcéré, pour près de deux ans. Il gagne ses galons de Maghrébin convaincu, de nationaliste irréductible et de maestro dans la conduite d'un attelage syndicalo-politique plutôt improbable. Même s'il est éloigné par un exil à Sidi Kacem, à sa sortie de prison, Mahjoub sera toujours présent, dans les têtes et dans les faits.

D'une manière ou d'une autre, on tiendra compte de lui pendant la lutte armée contre le protectorat, au cours des négociations au sujet de l'indépendance et durant la reconstitution de l'État. Mahjoub n'a pas l'habitude de se faire prendre au dépourvu par les événements. Il les précède, avec un flair de professionnel. Le 20 mars 1955, un an avant la proclamation de l'indépendance, presque jour pour jour, il crée l'UMT, au nez et à la barbe de la Résidence française. Son rêve est enfin exaucé, par lui-même et une poignée de ses camarades. Un syndicat marocain autonome.

Mahjoub l'incontournable va commencer par exprimer sa vision du Maroc indépendant. À savoir un pays libéré de la mainmise économique étrangère, française en particulier. Ce qui est loin d'être le cas. Plus tard, il fustigera l'arrivée d'une oligarchie marocaine qui fait main basse sur l'économie du pays.

La période de tous les risques

Pour le moment, et bien que vice-président du Conseil consultatif, embryon d'un parlementarisme futur, présidé par Mehdi Ben Barka, Mahjoub s'inscrit en faux par rapport aux gouvernements des premières années de l'indépendance. Il s'en donne les moyens. Durant cette période de tous les risques et devant le vide laissé par le départ du personnel français, l'UMT apparaît comme l'unique organisation structurée, à même d'encadrer la population et de lui offrir un lieu et des interlocuteurs pour résoudre les petits problèmes quotidiens.

Cohabitation à la marocaine

Des "umtéïstes", brassards autour du bras, ont pendant des mois réglé la circulation dans les grandes villes. Face à une telle mobilisation, ciblée et canalisée, l'Istiqlal, auquel appartient Mahjoub, fait grise mine.

La cohabitation post-indépendance, à la marocaine, bat de l'aile. Elle a pu fonctionner contre quelque chose, autour d'une cause commune, mais pas pour une même chose, un projet commun d'avenir. L'heure de vérité sonnera en 1959, avec la scission au sein de l'Istiqlal, conduite par Abdallah Ibrahim, Abderrahim Bouabid, Fkih Basri, Mehdi Ben Barka, entre autres, et la création de l'UNFP (Union nationale des Forces populaires). Mahjoub Benseddik choisit son camp. Ce sera celui du courant estampillé progressiste.

Il est membre du Bureau politique de l'UNFP et il soutient le gouvernement Abdal- ■■■

«Un morceau de bois vertical avec deux grands yeux qui vous fixent d'un regard scrutateur». (Jean et Simone Lacouture).

L'avenir incertain

Y a-t-il un su



Par Abdellatif Mansour

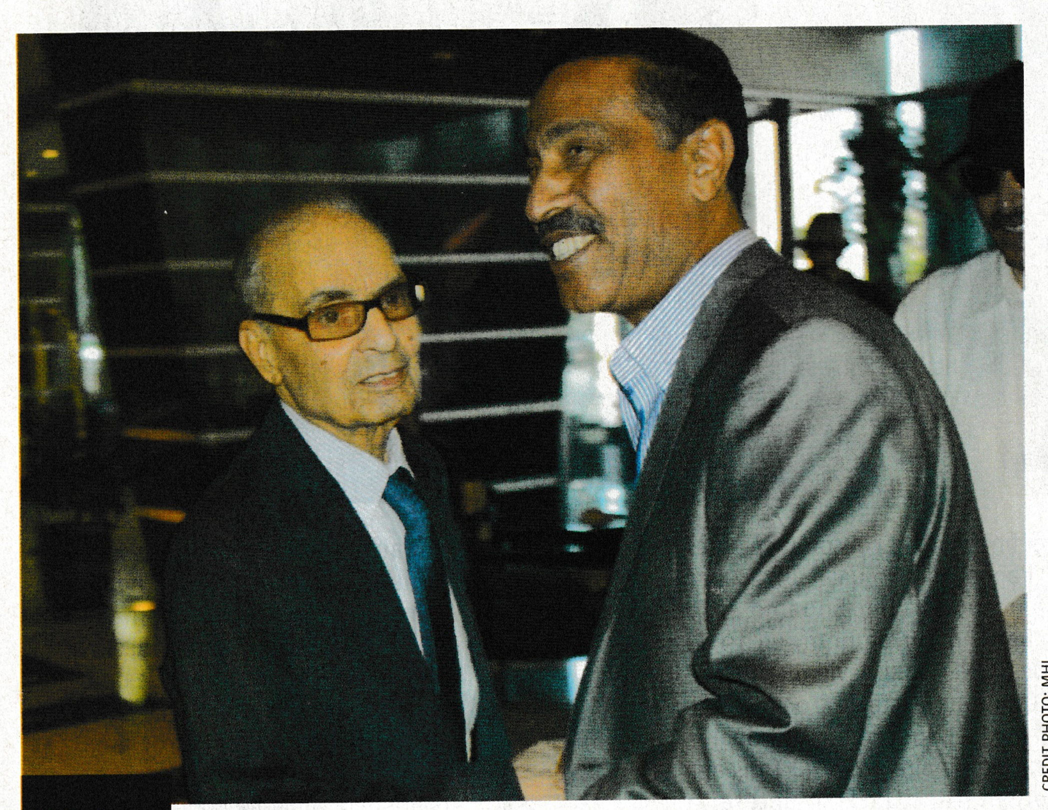
La meilleure description de Mahjoub Benseddik nous vient du grand biographe Jean Lacouture dans "Le Maroc à l'épreuve", co-écrit avec son épouse, Simone: «Un morceau de bois vertical avec deux grands yeux qui vous fixent d'un regard scrutateur». On ne verra plus Mahjoub promener sa silhouette frêle et ramassée, d'un pas faussement hésitant, remontant les quelques marches du siège de l'UMT. On ne l'entendra plus, l'espace d'une matinée du 1er Mai, prononcer son discours annuel d'une voix apparemment apaisée, agrémentée d'une prononciation particulière de certaines syllabes. N'attendez pas des envolées oratoires et des effets de manches, ils viennent rarement, tout naturellement, lorsque le sujet s'y prête.

Inconnu du grand public

Tout syndicaliste qu'il soit, l'homme est un cérébral réfléchi plutôt qu'un impulsif intempestif. Sans être franchement introverti, il préfère aux démonstrations tribunesques face à la foule les réunions et les apartés quasiment confidentiels. De même qu'il fuit les micros, les caméras et autres feux de la rampe. En 55 ans à la tête de l'UMT, il n'a jamais donné

de l'Union marocaine du Travail

ıccesseur à Mahjoub Benseddik ?



CREDIT PHOTO: MHI

Mahjoub Benseddik et son probable successeur Miloudi Moukharik.

d'interview à quelque média que ce soit. C'est peut-être la raison pour laquelle ce syndicaliste octogénaire n'est pas connu du grand public. Le syndicat qu'il a créé, oui ; pas lui. Beaucoup parmi les moins de trente ans, 70% de la population, n'ont jamais entendu parler de lui. Son visage à la télévision, lorsqu'il sacrifie au rituel de la Fête du Travail, ne leur dit rien. Paradoxal, mais vrai.

Autre décalage entre l'homme et l'image que l'on peut avoir de sa fonction sociale, ce syndicaliste de la première heure est un lecteur invétéré, un consommateur boulimique de livres. Il en parle rarement, certainement pour ne pas tomber dans cette comparaison entre la culture et le beurre, "moins on en a, plus on l'étale".

Distant, d'approche pas facile, il donne l'impression, de prime abord, d'être imbu de sa personne. Il l'est parce qu'il estime profondément et sincèrement qu'il a le droit de l'être de par son vécu, son actif syndical et sa connaissance du corps social.

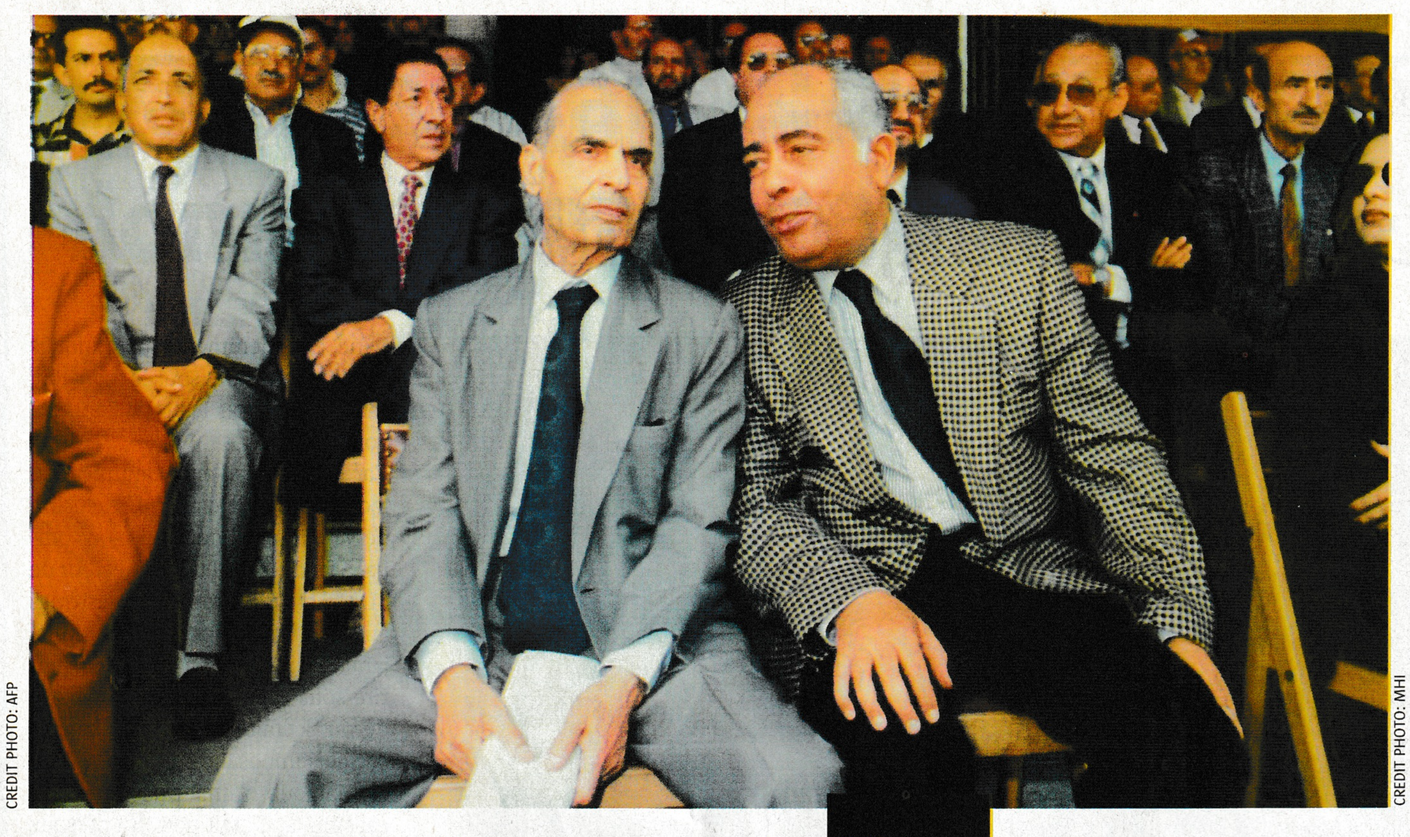
Un autoritaire éclairé

Un homme de cette structure mentale complexe peut difficilement s'accommoder d'une démocratie à tout va dans la gestion d'une centrale syndicale comme l'UMT, avec ses prolongements sectoriels, géographiques et sociaux. Mahjoub est un autoritaire qui se veut éclairé. Il ne croit pas beaucoup aux instances internes, qu'il réunit peu ou pas du tout.

Ce formalisme démocratique n'est pas pour lui. Quand il propose une question à débattre au Conseil national, il a déjà pris la décision. Il prête ainsi le flanc, consciemment, aux critiques que l'on murmure sous le manteau, sans jamais oser les lui balancer à voix haute.

Car Mahjoub a l'excommunication facile; sans état d'âme. L'exclusion de Mohamed Abderrazak, son compagnon de route et co-fondateur de l'UMT, au prétexte qu'il n'assiste pas aux réunions d'un Bureau national jamais convoqué, a beaucoup fait rire sous cape. Il faut dire que Abderrazak était l'initiateur d'activités sociales imposantes et diversifiées, or Mahjoub n'aimait pas ce syndicalisme-là. C'était pour lui presque une déviation de la vraie mission d'un syndicat. Des charrettes sous la gouvernance syndicale de Mahjoub, il y en a eu. On n'en citera que trois cas, à titre illustratif, Hassan Bezoui, Hassan Benaddi et Salime Radouane, tous membres du Bureau national, proprement élus par les congrès de l'UMT.

Chemin faisant, Mahjoub a considérablement réduit le champ de la relève. Le problème se pose aujourd'hui avec acuité et une certaine urgence. Apparemment, on ne se bouscule pas au portillon. Seuls deux noms reviennent dans les supputations de couloirs, Miloudi Moukharik, du secteur de la formation professionnelle; et Farouk Chahir, du secteur des banques. Avec une longueur d'avance pour le premier, qui, ces derniers temps, a fait figure d'adjoint de Mahjoub. De toute façon, l'UMT ne sera plus jamais comme avant. Beaucoup d'eau a coulé sous le pont-Maroc. Une évolution de plus en plus visible est en cours. Le successeur de Mahjoub devra bien en tenir compte. Car l'Histoire peut bégayer, mais elle ne se répète pas. ■



CREDIT PHOTO: AFP

CREDIT PHOTO: MHI

Mahjoub Benseddik et Mohamed Abderrazak, deux monuments du syndicalisme marocain.

■■■ lah Ibrahim (1959-1960). Une entaille dans le sacro-saint principe d'autonomie syndicale à l'égard des partis et de l'État, cher à Mahjoub. L'Istiqlal répond à cet alignement par une scission syndicale, la première du genre. L'UGTM (Union générale des Travailleurs du Maroc) est créée le 20 mars 1960. S'ensuit une guéguerre intersyndicale pendant plusieurs années. Cette fois-ci, c'est une balafre sur un autre principe tout aussi stratégique pour Mahjoub, l'unité syndicale de la classe ouvrière. Au fil du temps, celle-ci volera en éclat. Chaque parti voulant disposer de son propre syndicat.

La rupture consommée

La lune de miel UMT-UNFP ne résiste pas aux contradictions internes de ce parti, révélées dès son deuxième congrès, et aux soubresauts politiques que connaît le pays dans les années soixante et début soixante-dix. Mahjoub range ses billes, lentement mais méthodiquement. La rupture est définitivement consommée après "l'appel" du 30 juillet 1972 lancé par Abderrahim Bouabid et le changement de nom, en 1974, de l'UNFP, qui deviendra l'USFP (Union socialiste des Forces populaires), et qui tiendra son congrès extraordinaire en 1975. Trois ans plus tard, l'USFP se dotera, à son tour, d'un syndicat, la CDT (Confédération démocratique du Travail). Au jour d'aujourd'hui, le Maroc ne compte pas moins de 27 centrales syndicales, avec un carré d'as de cinq majeur comme au basket. Mahjoub ne cesse de dénoncer «*l'atomisation*» de la scène syndicale qui pousse à «*la clochardisation*» organisationnelle des salariés.

Ne faisant aucune concession et ne voulant pas composer avec "les diviseurs", Mahjoub se retire derrière une activité purement syndicale. Il continue à s'opposer aux exécutifs successifs, sans jamais, pour autant, aller jusqu'au point de non retour, ni flirter avec des lignes rouges qui le mettraient en délicatesse avec le Palais royal. La dernière fois où il n'a pas contrôlé ses nerfs remonte à 1967. Au lendemain de la guerre israélo-arabe dite des "Six jours", Mahjoub adresse une lettre acerbe à feu Hassan II critiquant la position du Maroc qui, d'après lui, aurait dû envoyer un contingent militaire pour épauler les pays arabes de la région et défendre les Palestiniens.

Une amère expérience

Le ton de cette missive autant que son contenu ont déplu. Mahjoub est poursuivi et condamné à 18 mois de prison, puis gracié quelques semaines avant sa libération. L'expérience est amère. Elle laissera des traces que Mahjoub, encore jeune, parviendra à surmonter. Mais on ne l'y reprendra plus. Il se taille son propre espace d'opposition. L'espace rigoureusement syndical, avec des objectifs strictement revendicatifs et une mobilisation des seuls travailleurs-travaillant, sous l'impulsion de ceux qui sont réellement syndiqués. Cette conception peut paraî-

tre restrictive, elle n'en est pas moins un choix. L'option d'un syndicalisme responsable de ses actes et de ses troupes. Mahjoub a coutume de dire «*quand on n'est pas capable d'arrêter une grève, on ne la déclenche pas*». C'est un peu cela son "école syndicale".

Syndicaliste maghrébin

Sauf que ce mode de fonctionnement n'arrange en rien les adeptes du syndicalisme populiste et leurs mots d'ordre hasardeux. Les grèves générales, génératrices d'émeutes, de casses et de victimes, lancées à l'emporte-pièce par la CDT, Mahjoub n'a jamais voulu les cautionner. Pas plus d'ailleurs que les offres d'actions communes proposées par la CDT-UGTM à l'UMT. Mahjoub a toujours maintenu son refus, malgré l'insistance de Noubir Amaoui et Abderrazak Afilal, qui prennent sur eux de venir chez lui pour le convaincre du contraire.

On imagine à peine la notoriété de Mahjoub Benseddik à l'international. Dans toutes les institutions transnationales du syndicalisme, il est connu et reconnu. Au BIT (Bureau international du Travail), à Genève, dont il a été membre du Comité exécutif à plusieurs reprises. En Afrique, parce qu'il a donné la première impulsion au mouvement syndical du continent, à partir de Casablanca, en 1961, avec la création de l'USPA (Union syndicale panafricaine). Au BAT (Bureau arabe du Travail), dont il grandement contribué à la fondation et à la gestion.

Au Maghreb, à partir d'une Union syndicale maghrébine qu'il a pratiquement portée à bout de bras. Tout au long de sa longue carrière, Mahjoub avait une certaine prédilection pour les relations extérieures. Cela lui réussissait plutôt bien.

Le temps passe, l'horloge, ne connaissant pas de répit, égrène les ans, et Mahjoub accuse de plus en plus un âge avancé. Il ne passe pas la main. À ceux qui le lui murmurent à demi-mots, il leur conseille de passer leur chemin. Il s'accroche jusqu'à son dernier soupir à son leadership du haut du siège à 11 étages de sa centrale syndicale. Quel legs laissera-t-il à ses successeurs et au patrimoine syndical des salariés? Question ouverte à toutes les lectures d'une vie peu ordinaire dédiée aux syndicalismes.■

Ils sont venus, ils étaient tous là pour un dernier adieu au patriarche du syndicalisme marocain.

Trois figures du syndicalisme marocain

Abderrazak Afilal:



En 1948, il adhère à la Confédération générale du Travail (CGT, française), le Maroc étant alors sous protectorat français. A la création de l'UMT, il y adhère, mais des dissidences le poussent à créer, avec des cadres du PI, l'Union générale des Travailleurs du Maroc (UGTM), le 20 mars 1960. En 1964, il en devient secrétaire général, à la place de Hachem Amine. Poste qu'il a occupé jusqu'au 29 janvier 2006. En 1965, il devient membre fondateur de l'Union nationale des Étudiants du Maroc (UNEM). De 1977 à 1983, il est député. De 1977 à 1992, puis de 1997 à 2002, élu président de la commune de Aïn Sebaâ.

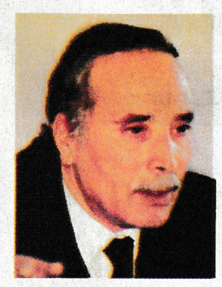
Noubir Amaoui :

C'est en 1978, que Noubir Amaoui quitte l'UMT. Et il a emmené dans ses bagages, non seulement tous les ténors restés proches de l'USFP, mais aussi des secteurs vitaux comme l'enseignement, la poste, voire la santé. En 1978, il crée la CDT, qui s'impose comme l'une des plus forts du pays. Après quatorze mois de détention à la prison de Salé, à la suite d'une mesure de grâce décidée par Hassan II, il est libéré après avoir été condamné en avril 1992 à deux années de prison ferme pour «injures et diffamation» à l'encontre des autorités du pays. Aujourd'hui à la tête de la CDT depuis plus de 30 ans, il vit reclus à Tlat Loulad, son fief dans la région de Settat.



Mohamed Arsalane El Jadidi:

Mohamed Arsalane El Jadidi était un militant syndicaliste de la première heure au sein de l'UMT et président de la fédération des ouvriers des phosphates. Après un long parcours dans le syndicalisme actif, puis en tant que rédacteur au sein du journal Attaliâ, l'organe officiel de l'UMT, il entre au Parlement en 1970. Il devient ministre de l'Emploi et des Affaires sociales en 1972. En 1977, on le retrouve parmi les co-fondateurs du Rassemblement National des Indépendants (RNI), dont il était membre du comité exécutif. En 1981, il conduit une fronde contre le président du RNI, Ahmed Osmane. Puis il fonde le Parti National Démocrate (PND), dont il reste secrétaire général jusqu'à son décès, en juin 1999.



Mohamed Elyazghi: "L'UMT

INTERVIEW. Mohamed Elyazghi, ministre d'Etat, ancien Premier secrétaire de l'USFP, considère que la mort de Mahjoub Benseddik devrait permettre à l'UMT de rebondir, à condition qu'elle adopte les règles de démocratie interne.

PROPOS RECUEILLIS PAR NOUREDDINE JOUHARI



Maroc Hebdo International: Que représente pour vous la disparition de Mahjoub Benseddik après 55 ans à la tête de l'UMT?

Mohamed Elyazghi: Avec la disparition de Mahjoub Benseddik, le Maroc perd une des figures les plus importantes de la lutte nationale pour l'indépendance et la mobilisation de la classe ouvrière.

J'ai connu Mahjoub Benseddik en 1957, au moment de la création par les fonctionnaires du ministère des Finances d'un syndicat affilié à l'UMT et à la tête duquel nous avons élu Rachid Benabdellah, puis j'ai connu feu Benseddik en tant qu'un des principaux dirigeants de l'UNFP en 1959. Ce n'est pas le moment de faire état de tous les problèmes que nous avons vécus avec Mahjoub Benseddik au sein de l'UNFP, et qui ont abouti à la rupture malgré la tentative menée par Abderahim Bouabid en 1967 pour unifier les différents sensibilités de l'UNFP; tentative à laquelle a participé positivement Mahjoub Benseddik, qui était en prison en ce moment. La disparition de M. Bensedddik laisse un grand vide à l'UMT surtout qu'il est resté 55 ans secrétaire géné-

est capable de rebondir"

ral de cette importante centrale syndicale, mais il disparaît 15 ans après le dernier congrès national de l'UMT.

Pensez-vous que l'action syndicale est toujours efficace selon les formes initiées par l'UMT il y a un demi siècle?

Mohamed Elyazghi: Je pense que l'action syndicale menée par l'UMT depuis un peu plus d'un demi-siècle n'est plus payante, même si, au départ, l'expérience marocaine était l'une des plus riches et des plus éclatantes sur l'ensemble du continent africain, mais les rapports avec le Pouvoir et l'absence progressive de démocratie interne en son sein a affaibli la centrale aussi bien au niveau des choix politiques, économiques et sociaux qu'au niveau de la combativité du syndicat surtout par la réduction massive du nombre des syndiqués dans notre pays.

Est-ce que l'émiettement du champ syndical n'a pas été pour quelque chose dans l'affaiblissement du mouvement syndicaliste?

Mohamed Elyazghi: L'émiettement du champ syndicaliste est lui-même une conséquence de l'absence de démocratie interne dans l'UMT et il est certain que l'émiettement du champ syndical pose un problème énorme, celui de la coordination de l'action revendicative de toutes les centrales syndicales et éventuellement d'une unification de ces centrales pour permettre à la classe ouvrière de défendre ses intérêts légitimes face à l'Etat et face au patronat et de peser dans les choix économiques, sociaux et culturels pour arriver à améliorer le niveau de vie de tous les travailleurs, à élever leur formation et évidemment moderniser l'entreprise marocaine.

Comment voyez-vous l'avenir de l'UMT après le décès de M. Bensed-dik?

Mohamed Elyazghi: Moi, je crois que l'UMT est capable de rebondir après le décès de son secrétaire général charismatique, M. Benseddik. Il faut pour cela un congrès national démocratiquement préparé et le choix de dirigeants compétents, honnêtes et motivés. Cela peut permettre à l'UMT de gagner la confiance de larges masses de travailleurs, car il est anormal que dans notre pays moins de 10% seulement des travailleurs et employés soient syndiqués.

«Il est anormal que dans notre pays moins de 10% seulement des travailleurs et employés soient syndiqués.»



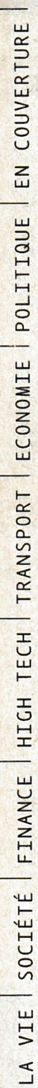
Avec le décès de Benseddik, c'est une page de l'histoire du Maroc que l'on tourne. Quels enseignements en tirez-vous?

Mohamed Elyazghi : Effectivement, avec le décès de M. Benseddik, c'est une page de l'histoire du Maroc contemporain que l'on tourne.

Il est certain que M. Benseddik et son collègue Tayeb Benbouazza ont joué un rôle déterminant pour libérer la classe ouvrière marocaine de la tutelle des syndicalistes français et sont aussi à l'origine de l'entrée en force de la classe ouvrière marocaine dans la lutte pour l'indépendance du Maroc. Donc, c'est un syndicat politiquement patriote qui a vu le jour dans notre pays. La place du syndicat dans le Maroc indépendant exige une analyse fine et profonde sur laquelle les chercheurs sont appelés à se pencher.

Vous avez toujours été contre le morcellement des syndicats. Comptez-vous agir pour tenter de recoller les morceaux?

Mohamed Elyazghi: Personnellement, j'ai toujours été contre le morcellement des syndicats. Malheureusement, l'absence de démocratie interne a poussé à la création de plusieurs centrales syndicales, l'UGTM, la CDT, la FDT. Je suis constamment en relation avec des responsables syndicaux et dirigeants de ces centrales syndicales et je ne peux que pousser à l'action commune de ces centrales, à la coordination de leurs démarches et, finalement, à une unité profonde et réelle de leurs structures. C'est la base d'une nouvelle renaissance du syndicalisme marocain qui s'ouvrira sur les nouvelles générations des travailleurs marocains dont les compétences se sont élargies et dont les qualités intellectuelles et morales ont connu une évolution extraordinaire. ■





CHRONIQUE

www.maroc-hebdo.press.ma

Par Driss Fahli

Le monstre et le sacré

Dans la jungle de la politique marocaine, il y a une espèce rare en voie de disparition que sont les monstres sacrés de la politique. Il y a aussi les sacrés monstres qui se multiplient comme des rats opportunistes du champ politique. Il y a les monstres tout court, les sacrés à part entière et bien sûr les massacrés de l'histoire sans lesquels la politique serait vide de toute histoire. Le Maroc vient de perdre cette semaine, un de ses monstres sacrés, un chef d'un lainage rare qui condamne toute brillante relève à n'être qu'une doublure sans étoffe. Politicien habile, Mahjoub Benseddik était doté d'un sens hors paire des rapports de forces: Il a su non seulement préserver l'indépendance de son syndicat, mais il a également pu rester à équidistance durant la guerre froide entre un syndicalisme américain, méfiant à l'égard du communisme et constamment ajusté au libéralisme et un modèle marxiste-léniniste, unique et centralisé, qui a inspiré les dictateurs, les chefs de partis et les patrons de syndicats de l'époque qui balançaient entre appuis de la CIA et support du KGB et la carotte et le bâton du makhzen pour les marocains d'entre eux.
En tant que cheminot, Mahjoub a accompagné l'intrusion de la modernité des chemins de fer dans l'espace culturel marocain. Les notions d'aiguillage, d'organisation, de planning et de ponctualité dans un espace temps qui n'avait pas la notion de l'heure aurait pu faire de lui un conducteur de la modernité dans une contrée d'archaïsmes politiques. Comme dans toute médaille, la brillance de la face contraste toujours avec le blafard de son envers. Benseddik avait son côté blafard: celui des affaires qui l'ont rattrapé. L'époque de Abderrazzak et ses bidouillages dans le logement social cédé aux ministres et aux tenants du pouvoir de l'époque, dans cliniques de la CNSS et dans la manne de business générée dans leur sillage est encore dans toutes les mémoires.
A l'instar des partis politiques, la plus grosse tare du syndicalisme à la marocaine de Benseddik, vient de l'absence totale de toute forme de démocratie interne. Bizzare quand même, tous ces partis, toutes ces organisations politiques et syndicales qui réclament droits et démocratie à hue et à dia et qui s'abstiennent d'en appliquer les règles de base dès qu'ils franchissent la porte de chez eux. C'est un peu à l'image de ce juge censé prononcer le droit et la justice toute la journée et qui torture sa bonne mineure une fois chez lui. Cette tare n'est pas spécifique à Benseddik, elle est générale et culturelle dans le paysage politique marocain. Noubir Amaoui, ex-ténor de la transparence et de la démocratie interne au sein de l'UMT (Union marocaine du Travail) s'est empressé de reproduire le même schéma d'opacité démocratique interne dès la scission UMT-CDT (Confédération démocratique du Travail) en 1978. Ce schéma est également celui de l'UGTM (Union générale des Travailleurs du Maroc) depuis sa création en 1960. Un schéma pitoyable de gestion archaïque, de mainmise sur les ressources et de mise à l'écart des potentialités de relève. Un schéma où le chef est aujourd'hui opposant mais demain courtisan, client et comprador assemblé et lié par un système d'obligations et de faveurs illicites qui feront de lui un petit bourgeois du coin à dépendance verticale au lieu de l'attendu leader janissaire à l'action horizontale.

Cette tare n'est pas spécifique à Benseddik, elle est générale et culturelle dans le paysage politique marocain.

Le mal du syndicalisme à la Mahjoub Beseddik est le même que celui qui corrode les partis. Il n'est que conséquence du mal démocratique qui ronge culturellement ce pays: qu'ils soient monstres ou sacrés, nos dirigeants ont des difficultés à sauter le pas et accepter les règles de bonne gouvernance comme préambule à toute forme de démocratie. Le particularisme du marabout et de la zaouïa nous maintiennent dans notre schizophrénie sociétale. Une maladie longue à soigner, qui pousse aujourd'hui le gendarme à arrêter illégalement un Abdellah Zaazaa pour avoir acheté une bouteille de vin à quelques jours de Ramadan ! ■

Casablanca le 23 sept. 2010

Projet immobilier Hassan II: Le procès approche de sa fin

JUSTICE. La prochaine audience du procès, qui aura lieu, le mardi 28 septembre 2010, sera dominée par les plaidoiries. Ce qui ouvre la voie au juge Ali Torchi de mettre le dossier en délibération.

PAR AÏSSA AMOURAG

Le procès du projet immobilier Hassan II, qui a duré plus de sept ans au tribunal, s'achemine-t-il vers sa fin? Vu le rythme accéléré auquel se déroulent les audiences, on est tenté de le dire. Des sources judiciaires avancent, en effet, que le procès est entré dans une phase décisive. Et en veulent pour indication suffisante le débat houleux qui attend l'audience du procès, le mardi 28 septembre 2010, avec les plaidoiries que livreront les avocats des 21 mis en cause. Le verdict est donc promis pour bientôt.

En attendant, le procureur du Roi près de la cour d'appel de Casablanca, Mohamed Saoui, lors de son réquisitoire du mardi 14 septembre, a lié l'affaire du projet Hassan II à celle du projet Oulad Ziane. Et ce bien que les deux affaires n'aient aucun point commun sur le fond. Selon Maître Yassine Azzouzi, avocat de Abderrazzak Afilal, *«le procureur du Roi, pour faire cette liaison, s'est appuyé sur certains noms cités dans les deux dossiers»*.

Comme Abderrazzak Afilal, ancien parlementaire et ancien président de la commune de Aïn Sebaâ, cité comme accusé dans l'affaire du projet Hassan II, mais seulement comme témoin dans celle du projet Oulad Ziane. Ou encore Lahcen Haïrouf, successeur de Afilal à la commune de Aïn Sebaâ, cité, lui, comme accusé dans les deux dossiers.

Abderrazzak Afilal ne peut plus répondre aux questions du juge.

Mais quoi qu'il en soit, tout sépare les deux affaires. Celle du projet Hassan II est certainement la plus importante à la fois sur le plan politique que socioéconomique. Car le célèbre projet, qui était destiné initialement à reloger les habitants des bidonvilles des Carrières Centrales de Casablanca, a été détourné de son but.

Chiffres du projet :

Superficie : 44 hectares.

Somme en jeu: 1 milliard de dirhams

Sommes avancées par les habitants des carrières centrales : 40 millions de dirhams.

Parmi les

Des légumes à la barre

principaux inculpés dans ce scandale, on trouve l'ancien gouverneur de Hay Hassani Aïn Chock, Abdelaziz Lâafora, qui bénéficie aujourd'hui du privilège judiciaire après avoir dissocié son cas du dossier principal. Mais, il y a aussi d'autres, comme Abderrazzak Afilal, qui continue à assister physiquement aux audiences, malgré sa maladie.Mais ce dernier, sur la base d'une expertise judiciaire, et vu que ses capacités mentales sont sérieusement affectées, ne peut plus répondre aux questions du juge, Ali Torchi.

Un autre mis en cause important dans cette affaire est l'homme d'affaires Youssef Tazi. M. Tazi, qui avait participé au projet Hassan II via sa société études et travaux (SET), clame haut et fort son innocence. Mieux, cet ancien membre de la Chambre des Conseillers affirme qu'il n'a pas encore reçu la totalité de ses honoraires, à savoir 10 millions de dirhams, correspondant aux travaux de voirie qu'il a réalisés dans le projet. ■